

CHAMBON

Paradis de l'eau.

Le Chambon compte onze hameaux dans un site exceptionnel : la vallée du Luech et les crêtes qui la surplombent. Le Luech est le principal cours d'eau qui arrose le village. Le ruisseau et ses nombreux et larges méandres sont propices aux jeux de l'eau. Son cours s'enrichit de ceux de neuf affluents, dont six prennent leur source sur le territoire communal.

Située en zone périphérique du Parc National des Cévennes, cette commune peut, par ses sites et sa rivière, être qualifiée de paradis de la baignade et de la pêche. Ses cours d'eau sont en outre traversés par ses élégantes "pontières" (vieux ponts de gneiss) à découvrir.

Autres découvertes : le village lui-même et son architecture, ses sentiers ombragés, les vestiges d'un passé minier glorieux ou encore un des plus beaux tumulus du Sud de la France. Ce vaste monument funéraire, dit du Chambon ou de l'Elzière, fut érigé en pierres de la protohistoire et réutilisé au Moyen Age. Il se trouve entre les vallées du Luech et de l'Homol, à 630 mètres d'altitude, sur la ligne de crête. Il est remarquable par sa taille – 20 mètres de diamètre et 3 mètres de haut – et par sa construction en gradins.

Infos pratiques

- **Population** : 272 habitants (source INSEE 2017)
- **Superficie** : 14,48 km²
- **Altitude moyenne** : 381 m
- **Maire** : Serge Meurtin

Chambon

Adresse

Mairie, Le village, 30450 Chambon

Horaires d'ouverture

Lundi de 13h30 à 16h30, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, samedi 8h30 à 12h

Téléphone

04 66 61 47 92

Courriel

mairie-du-chambon@wanadoo.fr